



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

LA MRC DE CHARLEVOIX SE DOTE D'UNE POLITIQUE D'ÉGALITÉ

Baie-Saint-Paul, le 11 juin 2020 – Deuxième politique du genre sur le territoire de la Capitale-Nationale, la MRC de Charlevoix a adopté le 10 juin une politique visant à favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes. On souhaite instaurer une culture de l'égalité dans tous les champs de compétences; communiquer les valeurs et les attentes en matière d'égalité femmes/hommes à l'ensemble de l'organisation municipale; assurer la prise en compte des besoins des femmes; et favoriser la pleine participation des femmes au sein des diverses instances.



Claudette Simard, préfète de la MRC de Charlevoix

« La participation active des femmes au développement social et économique de nos communautés est essentielle pour en assurer le progrès », souligne la préfète Claudette Simard. « Avec une participation paritaire des femmes et des hommes qui s'impliquent pour mettre en œuvre des stratégies de développement économique et pour améliorer nos conditions de vie, nous pourrions réellement affirmer que nos milieux de vie sont adaptés aux besoins et aux aspirations de toute la population. La voix des femmes et des hommes mérite d'être entendue et nous sommes tous gagnants à encourager le développement égalitaire de notre territoire ! »

Quatre axes d'intervention ont été ciblés. En tant que promoteur d'actions innovantes en vue d'une plus grande parité, la MRC Charlevoix, avec la *connaissance et reconnaissance des inégalités*, souhaite offrir des processus structurants afin d'inclure la valeur ajoutée de l'égalité au quotidien. En tant que promoteur d'actions innovantes, elle soutiendra le développement d'une industrie touristique respectueuse de la richesse, de la diversité de son territoire et de sa collectivité. En tant que promoteur d'actions innovantes en développement entrepreneurial, elle mise sur un entrepreneuriat inclusif pour favoriser la présence et le rayonnement des femmes en affaires. Enfin, en tant que promoteur d'actions innovantes en développement local et municipal, elle vise un développement porteur de valeur d'inclusion et d'implication citoyenne.

La MRC de Charlevoix avait amorcé à l'automne 2018 ce projet d'élaboration d'une politique d'égalité, en collaboration avec le Réseau femmes et politique municipale dans le cadre du projet Défi Parité. Un comité mixte d'égalité, formé de représentantEs mandatés par la MRC et les municipalités locales, a participé à l'élaboration de cette politique et du plan d'action qui

l'accompagne. Le comité était constitué de Claudette Simard, préfète et mairesse de Saint-Urbain, Chantal Dufour, coordonnatrice du Centre des femmes de Charlevoix, Johnny Gauthier, conseiller municipal des Éboulements, Karine Horvath, directrice générale de la MRC de Charlevoix, Thérèse Lamy, conseillère municipale de Baie-Saint-Paul, Genevieve Morin, secrétaire administrative de Petite-Rivière-Saint-François, et Jean-Claude Junior Tremblay, conseiller municipal de Saint-Hilarion

L'implication des acteurs du milieu est primordiale pour la pérennité de ce type de projet. Lise Pilote, coordonnatrice du Réseau, se dit très satisfaite de l'ouverture politique exprimée par les représentantEs et éluEs de la MRC. Les mesures proposées dans la politique permettront de concrétiser et initier un changement significatif. Conçu, initié et coordonné par le Groupe Femmes, Politique et Démocratie (GFPD), ce projet vise à soutenir les MRC volontaires dans l'élaboration d'une politique d'égalité qui favorisent l'atteinte de l'égalité entre femmes et hommes dans les instances décisionnelles. Gaëtane Corriveau, idéalrice et coordonnatrice du projet *Défi Parité*, félicite et remercie les éluEs de la MRC de Charlevoix pour l'adoption de cette politique. Elle remercie également les membres du comité mixte d'égalité pour leur disponibilité et leur expertise dans la conduite diligente des travaux qui ont mené à cette adoption!

La **POLITIQUE D'ÉGALITÉ** est disponible sur le site Internet de la MRC de Charlevoix au lien suivant : mrccharlevoix.ca.

À propos du RFPMCN

Le Réseau femmes et politique municipale de la Capitale-Nationale(RFMCN) soutient les élues municipales afin qu'elles puissent exercer leur rôle, favoriser le partage et les échanges entre les femmes qui sont intéressées à la politique municipale et établir des activités de réseautages afin de pouvoir leur donner une plateforme pour échanger et discuter de leur réalité. Il couvre l'Agglomération de Québec et les six municipalités régionales de comté (MRC) : Portneuf, La Jacques-Cartier, La Côte-de-Beaupré, L'Île d'Orléans, Charlevoix et Charlevoix-Est.

À propos du Défi Parité

Quatre régions ciblées et 6 codemanderses pour le réaliser

Le Défi Parité, conçu, initié et coordonné par le Groupe Femmes, Politique et Démocratie (GFPD), est un projet qui vise à soutenir les MRC volontaires dans l'élaboration d'une politique d'égalité et d'un plan d'action qui l'accompagne favorisant l'atteinte de l'égalité femmes/hommes. Il s'agit d'un projet interrégional de l'Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales (Outaouais), du Centre des femmes du Haut-Richelieu (Montérégie), de Promotion des Estriennes pour initier une nouvelle équité sociale (Estrie), du Réseau femmes et politique municipale de la Capitale-Nationale (Capitale-Nationale) et de Relais-femmes. Le projet est appuyé par la Fédération québécoise des municipalités et est financé par le ministère des Femmes et de l'Égalité des genres.

-30-

Source :

Lise Pilote, coordonnatrice, Réseau femmes et politique municipale de la Capitale-Nationale
418-681-6211 poste 234 / femmespolitique@gmail.com

Merci aux partenaires du Défi parité, un projet interrégional!

